



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 16ème législature

### Mesures indispensables en faveur de l'enseignement de l'allemand

Question écrite n° 9599

#### Texte de la question

M. Emmanuel Mandon appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la situation déplorable de l'enseignement de l'allemand en France. Du collège à l'université, le nombre d'élèves optant pour cette langue vivante ne cesse de diminuer, atteignant actuellement le taux de 15 % contre 75 % pour l'espagnol. Par ailleurs, le nombre de candidats aux concours de l'enseignement décroît également, si bien que la proportion des postes non pourvus au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire (CAPES) s'élève à 72 %, soit 155 postes. Ce taux important occasionne non seulement des difficultés auxquelles sont confrontés les professeurs qui sont contraints d'enseigner parfois dans plusieurs établissements scolaires, mais provoque aussi la suppression d'un certain nombre de classes d'allemand. Dès lors, le niveau national en allemand se dégrade considérablement en raison du piètre nombre d'élèves, mais également eu égard au nombre insuffisant d'heures d'enseignement. Ce déclin est inquiétant, fragilisant la dynamique de coopération entre la France et l'Allemagne, qui passe notamment par l'apprentissage réciproque de la langue de l'autre, alors même que l'Allemagne constitue le premier partenaire commercial du pays. Au lendemain du soixantième anniversaire du traité de l'Elysée le 22 janvier 2023, il apparaît crucial de redynamiser l'enseignement de l'allemand. Ainsi, il lui demande quelles mesures il entend prendre afin de pallier sérieusement à cette situation.

#### Texte de la réponse

L'enseignement de l'allemand en France constitue une priorité du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse dans le cadre de la politique de développement de l'enseignement des langues vivantes. Parmi l'ensemble des leviers identifiés pour renforcer l'apprentissage de l'allemand, le ministère a récemment appelé l'attention des recteurs d'académie sur la nécessité : d'augmenter l'offre des dispositifs bilangues en respectant systématiquement la parité horaire entre les langues choisies, le plus souvent l'anglais et l'allemand (3 heures + 3 heures en classe de 6e) ; de consolider le vivier de professeurs d'allemand potentiels en agissant sur plusieurs leviers : gestion des ressources humaines au plus près du terrain (RH de proximité), accompagnement pédagogique des professeurs contractuels ou des personnes envisageant d'être professeur d'allemand en seconde carrière, développement des contrats de préprofessionnalisation pour les étudiants en allemand, amélioration des conditions d'exercice des professeurs, notamment en stabilisant les postes d'allemand (création de postes à compléments de service et pérennisation de ces compléments de service d'une année sur l'autre) ; de garantir la présence de l'allemand de manière équilibrée dans les territoires en faisant du travail des commissions académiques des langues un levier pour la diversité linguistique (établir une cartographie de l'enseignement de l'allemand). L'évolution du nombre de professeurs d'allemand s'inscrit dans un contexte européen de crise des recrutements dans les métiers de l'éducation. Il est néanmoins constaté une légère augmentation du nombre de candidats (+ 4 %) pour l'ensemble des concours en allemand pour la session 2023. Par ailleurs, le ministère poursuit son travail de transformation des métiers de l'éducation au sein d'un processus global d'amélioration des conditions de travail des personnels et de revalorisation salariale ; en cette rentrée, et sans condition, tous les professeurs ont perçu entre 125 et 250 € net de plus qu'à la rentrée précédente. La question de l'attractivité est également au cœur de la réflexion en matière de formation initiale, notamment par le levier de la mobilité et le développement de formations franco-allemandes (via les INSPE) et européennes (via

Erasmus+) pour les étudiants qui se destinent à l'enseignement. À ce titre, la redynamisation du programme des assistants de langue allemande est également une piste d'amélioration majeure dans la mesure où parmi les assistants se trouve souvent une partie du futur vivier d'enseignants d'allemand.

## Données clés

**Auteur :** [M. Emmanuel Mandon](#)

**Circonscription :** Loire (3<sup>e</sup> circonscription) - Démocrate (MoDem et Indépendants)

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9599

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale et jeunesse

**Ministère attributaire :** Éducation nationale et jeunesse

## Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** [4 juillet 2023](#), page 6017

**Réponse publiée au JO le :** [31 octobre 2023](#), page 9724